

SEMAINE DE VÉLO DANS LA RÉGION DE LA BAIE GEORGIENNE - GROUPE 1

DATES : Du 4 juin à 15 h (arrivée) au 11 juin à 11 h (départ).

FORFAIT :

Le même forfait est offert à deux reprises soit du 4 au 11 juin (Groupe 1) et du 18 au 25 juin (Groupe 2). Les participants peuvent s'inscrire à l'un ou à l'autre de ces groupes, mais non aux deux.

Des circuits quotidiens, choisis en fonction du panorama, des lieux d'intérêts, de l'achalandage, de la sécurité des cyclistes et de la variété des parcours seront proposés. Les circuits varieront entre 40 à 110 km/jour et seront parfois plats, parfois vallonnés, certains sur pistes cyclables, d'autres sur routes. La plupart des jours, trois circuits de longueur différente seront proposés. Les détails des circuits, incluant les dénivelés, seront fournis un mois avant le départ. Les circuits de la semaine de vélo 2017 dans la région de Barrie seront utilisés en grande partie. Voir :

https://www.retraiteenaction.ca/club-de-velo/wp-content/uploads/sites/3/2018/03/SemaineVeloREA_barrie.pdf

Les participants se regrouperont selon leurs forces et le kilométrage des circuits, par groupe d'environ 6 cyclistes.

Les participants seront logés en appartement au *Residence & Conférence Center (RCC)* du *Georgian College* situé au 101, prom. Georgian, Barrie, Ontario.

Ce qui est inclus:

- Sept (7) nuitées au RCC.
- Hébergement en appartement. Chaque appartement dispose de 2 chambres dont chacune comprend un grand lit double, un bureau et une télévision (à noter que la télé ne peut être utilisée qu'en branchant un appareil non fourni (téléphone cellulaire, tablette, ordinateur portable ou Chromecast) directement à la télévision au moyen d'un câble HDMI que le participant devra apporter), d'une cuisinette qui comprend un réfrigérateur, un micro-onde, un évier et un comptoir, une salle de bain et une salle commune qui comprend une table et 2 chaises.
- Draps, oreillers et serviettes
- Accès à une cuisine partagée équipé de 2 cuisinières et 2 réfrigérateurs et à un BBQ sur patio extérieur
- WiFi gratuit
- Stationnement gratuit sur place
- Réception disponible 24 heures/jour et 7 jours semaine

Ce qui n'est pas inclus:

- Le transport. Le co-voiturage est encouragé.
- Tous les repas et boissons.
- Les petits appareils ménagers (grille-pain, cafetière etc.) ainsi que les couverts et ustensiles de cuisine et les produits nettoyants (assiettes, tasses, verres, coutellerie, plats pour micro-onde, savon et linge à vaisselle etc.)

À noter :

- Une réunion de groupe se tiendra le soir de l'arrivée. Endroit à déterminer.
- Les vélos seront remisés dans une salle de séjour qui sera sous clé.
- Des activités optionnelles pourraient être organisées (e.g., souper de groupe, visite touristique). Aussi, les services de massothérapie et d'un mécanicien de vélo sur place pourraient également être offerts.
- Le service de petit déjeuner n'est pas offert.

COÛT :

Par appartement, pour la semaine (taxes en sus)

553\$ en occupation simple ou double,

588\$ en occupation triple, et

623\$ en occupation quad.

INSCRIPTION ET RÉSERVATION

Ouverture des inscriptions : 16 février 2023

Fermeture des inscriptions : 24 avril 2023

Après cette date, les inscriptions seront selon la disponibilité.

Chaque participant doit :

1. S'inscrire à l'activité auprès de *Retraite en Action* et payer les frais de 30\$. Les frais d'administration de 30\$ sont non remboursables. Possibilité d'avoir un mécanicien de vélo sur place, si c'est le cas, un montant minimal par personne sera ajouté aux frais d'administration.
2. Décider avec qui il/elle désire partager l'appartement et désigner un « responsable d'appartement ». Le responsable d'appartement devra informer l'organisateur du nom des colocataires de l'appartement. L'organisateur fournira la liste des participants (et de leur regroupement par appartement) au RCC afin de réserver les appartements.
3. Effectuer le paiement intégral de l'appartement à l'arrivée. Les participants qui partagent un appartement, et qui souhaitent payer leur part individuellement, devront se présenter ensemble au même moment ou déléguer une personne pour effectuer le paiement en leur nom.

Les participants désireux de devancer leur date d'arrivée, ou de départ, pourront le faire en avisant l'organisateur, ce avant la date de fermeture des inscriptions. La prolongation du séjour, au coût est de 79\$ par nuit en occupation simple ou double, sera possible que si des appartements sont disponibles.

INFORMATION : Denis Roy à dgroy.delta@gmail.com

L'organisateur recevra un avantage que si un nombre minimal d'appartement est loué. Celui-ci n'est pas payé par REA. Les détails seront remis aux participants sur demande.